



Association Ouverture-Opera
Ruelle des Pompes 7
1950 Sion

Par e-mail
m@bakom.admin.ch

Le 31 janvier 2024

Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti
Chef du Département DETEC

Procédure de consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) – prise de position d'Ouverture-Opéra

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames et Messieurs,

Suite à l'ouverture de la procédure de consultation mentionnée en objet et en sa qualité d'organisation directement concernée par ce projet et par ses conséquences, Ouverture-Opéra saisit la possibilité qui lui est offerte d'y participer et de vous faire part de ses vives inquiétudes.

Tout en saluant le fait que le Conseil fédéral rejette fermement l'initiative "200.- ça suffit" et la qualifie d'extrême, **nous nous positionnons cependant contre les réductions de la redevance média** proposées par le Conseil fédéral.

En effet cette proposition provoquerait une réduction sévère du budget de la SSR, avec des conséquences directes sur son offre dans les diverses régions linguistiques, compromettant ainsi son soutien à la promotion de la musique suisse, ce qui aurait un impact direct sur notre association et sur son rayonnement culturel et sociétal.

Par son mandat de service public, la SSR promeut activement la musique suisse, soutient les artistes locaux, offre des plateformes aux jeunes talents, organise des événements dédiés et assure une diffusion significative de la musique suisse sur tous les vecteurs. Nous craignons que cette baisse entraîne des répercussions sur la diversité culturelle et la richesse musicale accessible au public suisse.

Nous nous efforçons depuis 20 ans, d'une part, d'accompagner l'éclosion de jeunes talents lyriques et, d'autre part, d'offrir à un jeune public (collèges, lycées, cycles d'orientation...) un accès, guidé et adapté, à tout un monde musical et culturel dont les bienfaits sur le développement personnel sont largement reconnus. Nous offrons en outre à la population de notre région éloignée des grandes maisons d'opéra, en plein cœur de notre canton, des spectacles d'opéra largement plébiscités.

L'accompagnement de la SSR représente à la fois un précieux soutien promotionnel et une caution de qualité de nos productions. L'ouverture au savoir, à l'éducation et à la culture sont devenus des outils de première urgence dans le monde actuel dans la perspective d'une société que l'on souhaite voir évoluer avec intelligence et avec discernement. La SSR est un élément vital et essentiel au service de ces ambitions que toute nation se doit d'offrir à sa population, et plus encore à sa jeunesse.

La diversité et la représentativité de tous les acteurs du monde musical est un élément essentiel du média de service public qu'est la SSR. Nous souhaitons que cette particularité qui fait l'unité de notre pays et la force de notre paysage médiatique puisse perdurer. C'est pourquoi, nous nous positionnons contre la proposition de révision partielle de l'ORTV.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Jean-Luc Follonier
Directeur d'Ouverture-Opéra



Jean Follonier

février 02, 2024

Qualified Electronic Signature by  SwissID